

COLLECTIF INTER-LGBT POUR LA MARCHÉ DES FIERTÉS A ROUEN

1. Le Collectif pour la Marche des Fiertés à Rouen :

Le Collectif se constitue en novembre 2014, pour défendre les droits des personnes LGBT à Rouen, et promouvoir la Marche des Fiertés.

Le Collectif se construit autour de l'idée forte, de regrouper différentes associations LGBT, et les différents partenaires, en vue de mutualiser les moyens humains et matériels pour les manifestations de la Marche des Fiertés à Rouen.

Par la présente charte, les signataires considèrent le Collectif comme un lieu de rencontre, d'échange et de réflexion autour de l'organisation de la Marche des Fiertés à Rouen.

Cette réflexion doit s'accompagner d'une relation permanente avec les actions de terrain menées par les individus ou les associations membre du Collectif.

Les domaines de compétences et d'intervention du Collectif dépendent de la composition et de la mutualisation des savoirs et des expériences des membres du Collectif.

Pour autant et pour définir l'engagement dudit Collectif, il faut tenir compte des engagements passés et présents, au côté des membres, des associations et partenaires qui le compose.

L'amélioration de la visibilité de la communauté LGBT passe par l'implication du Collectif dans tous les programmes de lutte contre les discriminations, et l'homophobie, au sein de la ville de Rouen, de la Métropole de Rouen, et aussi du département et de la région.

Partant de cette présentation les membres du Collectif actent, par la signature de cette charte, le fait que le collectif est un lieu de réflexion et d'action, un laboratoire d'idées et de propositions et par conséquent considèrent que le Collectif est un outil incontournable de Démocratie Participative, en vue d'assurer une meilleure visibilité des personnes LGBT.

Par la présente charte, chacun(e), s'engage à consacrer sa participation au Collectif, en mutualisant ses moyens humains et matériels en vue préparer la Marche des Fiertés à Rouen.

2. Les objectifs du Collectif :

Le Collectif a pour objectifs de : promouvoir le respect des droits de l'Homme, et la reconnaissance des personnes LGBT et de donner une plus grande visibilité aux personnes LGBT, en organisant une Marche des Fiertés à Rouen.

3. Les activités du Collectif :

Le Collectif s'appuie sur l'association LBTG (Laisse Bien Ta Gaité) , qui portera au nom du Collectif le projet de la Marche des Fiertés à Rouen.

Le Collectif donne pouvoir à l'association LBTG (Laisse Bien Ta Gaité) afin de solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de la Marche des Fiertés à Rouen.

Le Collectif s'engage à apporter son soutien à l'association LBTG (Laisse Bien Ta Gaité) quant à la réalisation de la Marche des Fiertés à Rouen.

Chaque année, le Collectif désigne par vote un porte-parole et un porte-parole adjoint, pour chaque Marche des Fiertés à Rouen.

Le Collectif, via son porte-parole, ou via le porte-parole adjoint établit un procès-verbal à l'issue de chaque réunion de travail, à charge de celui-ci, de le diffuser aux membres du Collectif, ou à toute personne demanderesse.

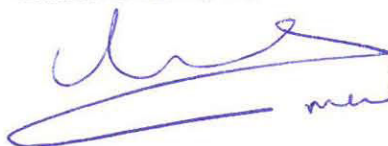
Le Collectif via son porte-parole, ou via son porte-parole adjoint établit un compte rendu d'activité annuel du Collectif, à charge de celui-ci de le diffuser aux membres du Collectif, ou à toute personne demanderesse.

4. Les membres fondateurs du Collectif :

Les membres fondateurs de la charte du « Collectif pour la Marche des Fiertés à Rouen » se sont réunis à Rouen et ont adopté la présente charte :

Fait à Rouen le : 8 novembre 2014

LBTG
Laisse Bien Ta Gaité

 membre du collège

L B T G


Laisse Bien Ta Gaité

Gay'T Normande



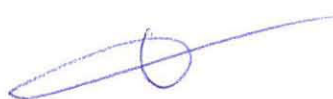


Contact





APGL





HES 26

HES 27

